

# NOTRE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE 2006



## LE PROFIL DE NOTRE SOCIÉTÉ

NOM DE LA SOCIÉTÉ : Eco-Conseil Entreprise scrl  
DATE D'ÉTABLISSEMENT : 21/05/2002  
PERSONNE DE CONTACT : Heinz Werner Engel  
E-MAIL : ece@ecoconseil-entreprise.be  
SIÈGE SOCIAL : Rue van Elewyck, 35  
B-1050 Bruxelles, Belgique  
Tél. : 02/644 96 69 - Fax : 02/644 94 20  
WEB : <http://www.ecoconseil-entreprise.com>  
CODE NACE : 74  
N° TVA BE-477 565 147  
>80% du chiffre d'affaires sur l'international  
TAILLE MOYENNE DE L'ÉQUIPE À BRUXELLES PAR AN : 4  
MEMBRES DE NOTRE RÉSEAU ET ASSOCIÉS : 19  
SECTEUR D'ACTIVITÉ : Bureau de conseil en environnement et développement durable

Eco-Conseil Entreprise (ECE) est un réseau de consultants de proximité et pluridisciplinaires qui accompagnent des petites entreprises, des PME et des acteurs publics dans leur démarche de gestion environnementale et durable.

C'est une société coopérative belge créée en 2002 sous l'impulsion de plusieurs éco-conseillers dont la collaboration informelle date de 1987, année de l'environnement, et de la Conférence de Rio de Janeiro au Brésil en 1992.

Aujourd'hui elle regroupe les compétences de 19 éco-conseillers et consultants en environnement et développement durable à travers 10 pays d'Europe ainsi qu'en Australie. Elle se compose à part égale d'hommes et de femmes.

ECE applique d'une façon volontaire le règlement EMAS d'audit et de management environnemental pour une question de crédibilité dans notre secteur d'activité et de cohérence avec nos valeurs.

## NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

*Eco-Conseil Entreprise (ECE) est, depuis sa fondation en 2002, soucieuse de préserver son environnement.*

*Dans un souci de cohérence par rapport à ses activités et dans une volonté de s'engager plus loin dans la préservation de l'environnement, Eco-Conseil Entreprise a décidé en 2005 de se lancer dans la mise en place d'un système de management environnemental EMAS. Ceci signifie que ECE s'engage à prévenir la pollution générée directement ou indirectement par ses activités et dans un processus d'amélioration continue de ses performances environnementales, qui seront suivies par un assortiment d'indicateurs de performance. Par ailleurs, Eco-Conseil Entreprise s'engage à aller au-delà de la conformité légale.*

*Dans ce cadre, ECE s'est fixé comme objectifs principaux :*

- *L'optimisation des déplacements professionnels, favorisation des moyens de transports dits « durables » et l'utilisation des téléconférences comme outils de travail.*
- *La compensation des émissions de CO<sub>2</sub> générées par tous les déplacements par l'achat de certificats verts à une organisation suisse qui investit dans les mécanismes de développement propre en Afrique et en Asie.*
- *La réduction des consommations de gaz et le passage à l'électricité verte.*
- *Le respect au quotidien des pratiques d'éco-consommation et d'achats durables.*
- *Le développement d'outils innovants pour provoquer des changements dans les sociétés et PME à travers des Systèmes de Management Environnemental.*
- *La mise en place d'un screening préalable sur la prise en compte des aspects durables de nos projets*

*Eco-conseil Entreprise espère ainsi devenir un précurseur parmi les bureaux de consultance en matière de prise en compte de l'environnement, au même titre qu'elle l'a été par ses méthodologies et approches innovantes depuis sa création.*



**EMAS**  
Information  
validée

REG. NO. EU - B - BXL - 0000007

 Heinz Werner Engel  
Administrateur Délégué

## LES FRONTIÈRES DE NOTRE SYSTÈME DE GESTION EMAS/ISO 14001

Notre système de management environnemental (SME) est applicable à l'ensemble des activités faites au nom d'Eco-Conseil Entreprise (ECE). Cela comprend nos services de conseil, nos écrits et méthodologies de travail et la gestion en bon père de famille de nos bureaux, équipements ainsi que nos modes de consommation.

### NOS IMPACTS DIRECTS ET INDIRECTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Pour évaluer nos aspects significatifs en matière d'environnement, nous avons utilisé une série de critères définis dans nos méthodes **EMAS easy** et **Ecomapping**. Les principaux aspects environnementaux significatifs chez ECE sont les aspects indirects liés à la nature même de nos missions, leurs zones géographiques d'intervention et les aspects directs liés à notre site et les activités de bureaux.

Importance des impacts en ordre décroissant :

- 1 La qualité et pertinence de nos prestations (Conseil, Formation, appui technique).
- 2 La mobilité internationale du staff avec l'avion.
- 3 Les achats de biens et services durables.
- 4 Les consommations d'eau et d'énergie.
- 5 La consommation de papier.
- 6 La production de déchets.



### LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Notre EMAS est un travail d'équipe à Bruxelles et nos associés à l'étranger vont être intégrés progressivement.

Chaque membre de l'équipe est impliqué dans le quotidien du SME et y assure des tâches bien précises en fonction de ses compétences et de ses disponibilités. L'esprit de notre EMAS est de nature participatif, informel mais rigoureux. Cela implique une formation-action permanente de tous les collaborateurs et collaboratrices. Les bonnes pratiques environnementales sont partagées et appliquées par les personnes lorsqu'elles effectuent des missions au nom de la société. Le SME a été élaboré en parallèle avec celui de l'asbl Groupe One, associée d'ECE. Ceci pour permettre des audits internes croisés entre les 2 structures et assurer une communication transparente et créative. Cela permet de partager l'état d'avancement des résultats environnementaux et d'enrichir les pratiques respectives.



**1** La qualité et la pertinence de notre travail constituent probablement l'impact indirect le plus important sur l'environnement. Pour le réduire, ECE travaille sur six axes de progrès

#### A. LA GESTION DE NOS PROJETS

Un conseil mal donné, une conclusion erronée, des formations non pertinentes, peuvent influencer des acteurs dans l'entre-

prise et provoquer un impact négatif sur l'environnement. Ainsi, nous essayons de réfléchir plus en amont sur la qualité et la pertinence de notre travail et de nos interventions. Pour cela, tout nouveau projet ou offre de service est analysé avant son lancement à l'aide d'une grille d'évaluation préalable portant sur ses impacts en matière d'environnement et de développement durable. Ceci inclut aussi bien les impacts directs que indirects sur l'environnement. Pour chaque projet, nous nous entourons de personnes compétentes pour offrir un service de qualité. Pour assurer notre qualité d'intervention et valider nos compétences professionnelles, nous nous soumettons à l'exercice rigoureux d'être accrédité ou agréé auprès des acteurs organisationnels de haut niveau (agrément en tant que consultant Région Wallonne, qu'expert du Centre pour le Développement de l'Entreprise – CDE, comme AMI List auprès de la Commission européenne DG ENV.)

Après sa clôture un projet sera évalué à l'aide d'une matrice focalisant sur les contributions positives sur l'environnement, mais aussi les aspects négatifs à mitiger.

*Objectif : Développer une méthode robuste pertinente et utile pour évaluer en amont rapidement les impacts directs et indirects sur l'environnement de nos projets & 100% des projets seront évalués à partir de 01.2007.*



#### B. LA PERTINENCE DE NOTRE TRAVAIL

Un de nos services est l'accompagnement des entreprises et du secteur public dans l'amélioration de leurs performances environnementales et dans la mise en place de SME de type ISO 14001:2004 et EMAS. ECE a la volonté d'abaisser les barrières d'accès à une gestion environnementale certifiable dans les PME's. Pour cela, nous rendons la gestion environnementale compréhensible aux petites structures en l'adaptant à leur taille et culture de fonctionnement. Notre approche se résume facilement en « **EMASeasy** et **ISO14001easy** avec 10 personnes, en 10 jours, sur 10 pages ». Elle permet aussi de réduire d'une façon significative les coûts externes de mise en place. Une vingtaine de PME's en Europe est aujourd'hui certifiée ou en bonne voie de certification avec cette méthode.

*Objectif : Doubler chaque année le nombre d'entreprises accompagnées par la méthode EMASeasy / ISO 14001easy au travers de projets animés en collaboration avec nos associés.*

#### C. L'ACCESSIBILITÉ DE NOS OUTILS POUR TOUT LE MONDE

Le développement d'outils didactiques et de vulgarisation en gestion environnementale (publications et sites Internet) est notre métier. Les associés de ECE ont publié de nombreuses brochures de vulgarisation autour du management environnemental dont des outils tels que les Ecocartes®, EMAS easy™, Ecoscaling ou Poststar, EMAS Toolkit développé avec INEM pour la Commission Européenne. Nous les rendons accessibles dans un esprit freeware et shareware dans de nombreuses langues.

*Objectif : Publier des outils et documents lisibles, didactiques et compréhensibles et maintenir leur accessibilité et leur diffusion dans le domaine public*



#### D. LA QUALITÉ DE LA FORMATION DES CADRES D'ENTREPRISES PRIVÉES ET PUBLIQUES

ECE forme des acteurs publics et privés en Belgique et à l'étranger en vue d'augmenter leur capacité d'action en matière de développement durable et de gestion environnementale. En 2005, nous avons formé plus de 300 personnes dans le cadre de cycles de formation d'une durée variant de 1 à 5 jours.

*Objectif : Dispenser en permanence des formations dont le taux de satisfaction est supérieur à 90%.*

#### E. LA PARTICIPATION AUX DÉBATS ET DANS LA CITÉ

Les associés d'ECE participent à l'avancée des débats sur le développement durable et la gestion environnementale. ECE et ses associés sont pour cela membres de plusieurs réseaux aux niveaux belge, européen et international :

- Association Belge des Eco-Conseillers et Conseillers en Environnement (ABECE) <http://www.abece.be>
- European Partners for the Environment (EPE) <http://www.epe.be>
- Eco-Conseil Europe <http://www.ecocounselling-europe.org>
- International Network for Environmental Management (INEM) <http://www.inem.org>

Les associés participent activement aux réunions des organes de normalisation ou standardisation (EMAS comité art 14, ISO TC 207), à l'appui à des ONG belges, européennes et internationales, à donner un appui aux syndicats et à l'encadrement de stagiaires.

*Objectif : 50 jours sont annuellement dédiés à alimenter bénévolement ces réseaux et leur réflexions*

#### F. LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET LA GESTION DES CONNAISSANCES

En nous associant les compétences et les capacités d'autres consultants en Europe et en Australie, nous souhaitons développer le travail en réseau. Ceci permet de diminuer les déplacements internationaux en nous appuyant pour les projets de formation et d'accompagnement sur les compétences locales de nos associés.

En utilisant des méthodes comme des téléconférences et des sessions de travail par Skype™, nous évitons des réunions physiques avec nos associés. À titre d'exemple, une réunion des principaux associés à Bruxelles générerait l'émission de 8.200 kg CO<sub>2</sub> soit un coût de compensation d'environ 150 euros.

*Objectif : Notre collaboration interne sera CO<sub>2</sub> neutre dès 12.2007*

## 2 L'impact sur l'environnement direct le plus important est l'émission de CO<sub>2</sub> liée à notre mobilité internationale

Compte tenu du profil international des activités d'ECE, les déplacements à l'étranger constituent notre impact direct principal sur l'environnement. Pour les transports nationaux

(missions en Belgique et déplacements domicile/travail), ECE favorise les transports durables et le covoiturage.

Les émissions de CO<sub>2</sub> générées sont comptabilisées et compensées par l'achat de certificats permettant le financement de mécanismes de développement propre.

En août 2006, ECE a acheté des certificats de compensation de carbone pour une valeur de 468 euros auprès de l'organisation MyClimate correspondant aux 19,3 t de CO<sub>2</sub> générées par ECE durant le premier semestre 2006.

Nos offres et conventions incluent à présent une mention des émissions de CO<sub>2</sub> et des coûts liés à la compensation de carbone. Une clause relative à l'utilisation des transports durables sera aussi intégrée pour les projets accessibles facilement en train rapide et dans des tranches horaires compatibles avec le travail.

Une fiche d'accessibilité est disponible sur notre site Internet ([www.ecoconseil-entreprise.com](http://www.ecoconseil-entreprise.com))

À titre indicatif, le pourcentage de déplacements internationaux en train est passé de 2,5% à 20% entre 2005 et 2006.

*Objectif 1 : 100% des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déplacements internationaux en avion seront compensées par l'achat de certificats.*

*Objectif 2 : Le coût « environnemental » des déplacements internationaux sera intégré progressivement dans toutes nos offres d'ici 01.2007.*



## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN

### 3 L'éco-consommation

ECE applique depuis toujours les pratiques d'éco-consommation. Nous utilisons, comme ligne de conduite de nos achats, le guide fédéral des achats durables. Dans le cadre de nos formations, nous favorisons, pour les achats alimentaires, les produits issus du commerce équitable, de l'agriculture biologique et les produits locaux. Nous pratiquons aussi le regroupement des achats chez des organismes reconnus proposant des articles et des fournitures durables.

#### ÉQUIPEMENTS

Début 2006, l'achat d'une imprimante recto verso à encre solide nous a permis de réduire notre consommation de papier et de supprimer la production de déchets souillés et toxiques (absence de cartouches d'encre) ; le coût économique et écologique de l'impression a été fortement réduit. De plus, la qualité d'impression couleur, permet d'imprimer *in situ* nos publications, évitant ainsi des déplacements.

*Objectif : Nos achats de consommables sont 95% durables pour 2008*





## 4 L'énergie

### ÉLECTRICITÉ

Notre consommation électrique est raisonnable grâce au choix de nos équipements électriques. Depuis plusieurs années, ECE est soucieux d'acheter du matériel informatique peu énergivore, très silencieux et peu encombrant

(écrans plats, ordinateurs et portables Mac). Notre bureau, avec celui de nos voisins, ESHER, est passé cette année à un fournisseur offrant 50% d'électricité verte.

### INFRASTRUCTURE ET BÂTIMENT

Notre bâtiment est une ancienne écurie possédant de grands volumes à chauffer et pour le moment assez mal isolé. Ceci entraîne une consommation de gaz très importante. Des travaux d'isolation et l'installation d'un chauffage central à haut rendement sont prévus d'ici la fin 2006.

	Situation initiale 2005	Tendances 2006		Objectif 2008
Transport international	39,8 Tonnes de CO <sub>2</sub> 129 kg CO <sub>2</sub> / 1000€ CA	1 <sup>er</sup> semestre 2006 : 19 Tonnes de CO <sub>2</sub> 110 kg CO <sub>2</sub> /1000€ CA	☺	-40% CO <sub>2</sub> / CA soit 77 kg CO <sub>2</sub> /1000€ CA
Papier	3750 pages/ETP/an	3600 pages/ETP/an	☺	-20% soit 3000 pages/ETP/an
Eau	7 m <sup>3</sup> / ETP	5,2 m <sup>3</sup> / ETP *	☺	-15% soit 5,9 m <sup>3</sup> /ETP
Gaz	156 eq kWh/m <sup>2</sup> /an	162 eq kWh/m <sup>2</sup> /an*	☺	-30% soit 110 eq kWh/m <sup>2</sup> /an
Électricité	449 kWh/ETP/an	503 kWh/ETP/an*	☺	-15% elec/ETP soit 380 kWh/ETP/an
Source d'électricité	0,67% d'électricité verte	50% d'électricité verte	☺	100% électricité verte
Achats durables consommables	50% des achats sont durables	75% des achats sont durables	☺	95% des achats sont durables

Les chiffres présentés ci-dessus sont basés sur une évaluation de la consommation entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 décembre 2005, sauf mention contraire.  
\*consommations de septembre 2005 à septembre 2006

## COMMENTAIRES SUR LES TENDANCES 2006

**Transport international** : tout le CO<sub>2</sub> lié aux déplacements internationaux a été neutralisé auprès de la fondation My Climate. L'indicateur CO<sub>2</sub> ramené au chiffre d'affaires est lié aux missions facturées. Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, plus de 38 jours de bénévolat ont été prestés pour intervenir dans des conférences et séminaires en Australie, Thaïlande, etc.

**Papier** : l'achat d'une imprimante recto/verso au mois de mai 2006 permet de consommer moins de papier.

**Eau** : la quantité d'eau utilisée pour les sanitaires a été réduite par le placement de briques dans la toilette.

**Gaz** : les employés de la société Esher, avec qui nous partageons nos bâtiments, occupent depuis début 2006 la salle du rez-de-chaussée, mal isolée. Les travaux de rénovation et d'isolation des bureaux ainsi que l'installation d'une chaudière à haut rendement durant l'automne 2006 vont réduire cette consommation.

**Electricité** : un bureau occupé par Esher depuis fin 2005 est chauffé à l'aide d'un radiateur électrique. Nous sommes passés, avec Esher à un contrat LAMPIRIS pour l'approvisionnement d'électricité verte à 50% (énergies renouvelables et cogénération).

**Achats durables** : 75 % des achats de consommables répondent au guide fédéral des achats durables.

## LES PREMIERS RÉSULTATS DE NOTRE GESTION ENVIRONNEMENTALE EN 2006

**Actions environnementales réalisées** : 9 actions

(ex : achat d'une imprimante recto verso, achats de certificats de compensation de carbone, mise au point d'une check liste d'évaluation de la durabilité des projets)

**Déchets** : Déchets non triés par rapport à la masse totale des déchets générés et recyclés : 25 %

**Séquestration de carbone** : Achats de certificats pour 468 euros pour compenser 19,3 Tonnes CO<sub>2</sub>

**Gratis pro deo** : Nombre de jours de travail pour l'environnement : 38

**Nombre d'actions correctives internes** : janvier à juin : 4

**Evaluation préalable des projets** : 3 depuis le mois de juin 2006

## PROCHAINE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

La mise à jour de notre déclaration environnementale sera publiée en septembre 2007.

## DÉCLARATION DE VALIDATION

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, AIB-VINÇOTTE International, en tant que vérificateur environnemental, accrédité par Belcert sous le n°B-017-EMAS, a conclu :

\*que la politique, le programme, le système de management, l'analyse environnementale et la procédure d'audit en matière d'environnement ainsi que la déclaration environnementale répondent aux exigences du Règlement (CE) N° 761/2001 du Parlement Européen et du Conseil du 19 mars 2001 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

\*que les données et l'information dans la déclaration environnementale sont fiables et qu'elles couvrent d'une manière efficace toutes les questions environnementales significatives pour cette organisation.

ir. P. Olivier, Président de la Commission de Certification  
Le 9 octobre 2006 N° de la déclaration : 06 EA 026